

Projet de Center Parcs en Lot-et-Garonne Présentation du garant de la concertation

Urbaniste de formation, Jean-Louis Laure a tout d'abord exercé différentes fonctions d'études puis de direction de la communication au sein d'organismes d'intérêt général et d'établissements publics, avant de diriger pendant une vingtaine d'années un cabinet de conseil spécialisé dans l'accompagnement des grands projets (stratégie, communication et concertation).

Depuis 2009 il est consultant indépendant, parallèlement à la réalisation de missions de tiers de confiance, après avoir bénéficié de deux formations appliquées : coaching et médiation.

Jean-Louis Laure a été nommé par la Commission nationale du débat public membre des Commissions particulières sur les projets de parc éolien en mer de Saint-Nazaire (2012) et de Grand Stade de Rugby en Essonne (2013). En 2016 il a été désigné garant de la concertation pour la révision générale du PLU de la ville de Montreuil.

Il a été également chargé de cours à l'Institut d'urbanisme de Paris VIII et au sein du DESS de communication publique de Paris I Sorbonne.